



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
AUX DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS
ET DU « COMUNE DI ROMA »**

Samedi 6 février 1965

Chers Messieurs,

Nous sommes très heureux d'accueillir aujourd'hui les délégations si distinguées du Conseil Municipal de Paris et du Comune di Roma.

Vous vous trouvez réunis pour célébrer le dixième anniversaire du jumelage de la capitale de la France avec Notre ville de Rome. A la suite de Nos prédécesseurs, Nous vous félicitons des initiatives prises jusqu'ici pour resserrer les liens qui unissent ces deux grandes cités. C'est, pour les responsables de l'administration urbaine, l'occasion de confronter utilement la manière dont sont résolus, ici et là, les graves problèmes proprement municipaux, d'habitat, de circulation, de progrès social et de développement. Ces rencontres amicales sont aussi des occasions pour faciliter le rapprochement entre les populations, déjà si amies, de Paris et de Rome.

Vous savez, Chers Messieurs, quel attachement Nous portons à cette Ville, l'*Urbs*, où Nous avons passé tant d'années de Notre vie, et dont la Providence a permis que Nous soyons désormais l'Evêque, humble successeur de l'Apôtre Pierre.

Quant à la présence ici des édiles parisiens, elle évoque en Notre âme les souvenirs si nombreux et si chers que Nous conservons de Nos séjours dans leur admirable cité. Nous voulons en profiter pour les remercier très spécialement de l'accueil si empressé que Paris a réservé, l'année dernière, à Notre Légat pour les fêtes du Huitième Centenaire de Notre-Dame. Dès son retour, le Cardinal Paolo Marella Nous a fidèlement rapporté l'écho de toutes les attentions du Conseil Municipal, de la gentillesse et de la piété des foules parisiennes. Soyez donc remerciés de grand cœur.

En terminant ce trop bref entretien, laissez-Nous formuler des vœux paternels pour chacune de vos capitales et appeler sur elles les plus abondantes bénédictions de Dieu.